



HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction. Administration · 10, Rue Leroux, PARIS-XVI° — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73

Congrès de l'Amicale de Mauthausen

à LIMOGES

Les Déportés de Limoges vous attendent...

C'est avec grande joie que tous les Anciens Déportés, toutes les familles de nos disparus ont accueilli l'annonce du Congrès National de Mauthausen, à Limoges, les 4 et 5 juin 1960.

Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, le 5 mars, à la mairie de Limoges, ils ont commencé le travail. Ils ont pris conscience de l'honneur et de la responsabilité qui leur incombent et, tous, sont bien décidés à faire de ce Congrès une date dans l'histoire de l'Amicale.

Des Commissions ont été constituées. Des contacts ont été pris avec la Préfecture et la Municipalité et l'on peut dire que ce n'est pas seulement les membres de l'Amical de Mauthausen, mais la ville de Limoges tout entière qui attend le Congrès.

Il est bien que le Comité d'Administration ait prévu, au cours du Congrès, le pèlerinage à Oradour-sur-Glane. Non seulement la terrible destruction de ce bourg et de sa population est le symbole de ce que peut apporter l'esprit nazi à l'humanité, mais aussi son nom reste le témoignage de la Résistance limousine à toutes les oppressions.

Les membres limousins de l'Amicale de Mauthausen invitent donc tous les camarades à venir à Limoges les 4 et 5 juin. Le souvenir, l'amitié et les luttes que nous menons, en sortiront sûrement grandis. Et, de plus, ce pays limousin, si beau, et si peu connu, les charmera.

Merci au Conseil d'Administration, merci au Secrétaire général, d'avoir pensé à Limoges, le chef-lieu de la Résistance, qui lutta si durement contre l'occupant, recevra dignement les Déportés visitants.

Abbé Jean VARNOUX Mle 63.273Melk.

PROGRAMME

SAMEDI 4 JUIN

- 8 h. 35 Départ Paris-Austerlitz par wagon spécial.
- 12 h. 41 Arrivée à Limoges.
- 13 h. Repas au Restaurant « Le Faisan », face à la gare. Prix : 8 NF.
Pendant le repas, distribution des chambres.
- 15 h. Départ des autocars de la Place de la Gare pour conduire les Congressistes dans leurs hôtels.
- 16 h. Départ des autocars pour Oradour-sur-Glane.
- 16 h. 30 Cérémonie à Oradour-sur-Glane. Dépôt de gerbe. Puis visite.
- 18 h. 30 Départ d'Oradour-sur-Glane pour Limoges, par la vallée de la Vienne.
- 20 h. Repas fraternel au Restaurant « Le Faisan ». Prix 8 NF.
- 20 h. 30 Projection du film pris par notre camarade Armand Charlet, à Mauthausen à l'occasion du 10^e anniversaire.
Pour les habitants de Limoges : Annexe de la Chambre de Commerce, rue du Général-Cerez.
- 21 h. 30 Projection du film pris par notre camarade Armand Charlet à Mauthausen à l'occasion du 10^e anniversaire.
Pour les Congressistes : annexe de la Chambre de Commerce, rue du Général-Cerez.

DIMANCHE 5 JUIN

- 9 h. 15 Ouverture du Congrès, Salle de l'Exposition (Champ de Juillet), près de la gare.
 - 11 h. 30 Départ en cortège pour se rendre au Monument de la Résistance (Jardin d'Orsay) et ensuite à la prison.
 - 11 h. 45 Dépôt de gerbes.
 - 12 h. 30 A l'Hôtel de Ville, Vin d'Honneur offert par la Municipalité de Limoges.
 - 13 h. 15 Repas fraternel au Restaurant « Le Faisan ». Prix 10 NF.
 - 18 h. 31 Départ de la gare de Limoges.
 - 22 h. 56 Arrivée à Paris.
- PERMANENCE. A la Conciergerie de la Foire Exposition, Champ de Juillet (près de la gare).

En gare de Limoges, un bureau d'accueil fonctionnera pour recevoir les Congressistes.

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil d'Administration

du 3 Avril 1960

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de Mme DELAVIGNE, Vice-Présidente de l'Amicale.

Etaient présents : Mmes DELAVIGNE, FREBAULT, PLAZIAT, LE CORRE, AVERLAND ; MM. VALLEY, PETIT, TAVERDET, LILLAZ, BORRAS, THETEN, SCHOSMANN, JACQUES JULIEN, ALBY, HALLERY, VELU, GUERBETTE, DE BOUARD.

S'étaient excusés : MM. Charles BOSSI, René RITTER, Serge GIORGETTI, Michel HACQ, Pierre MABILLE, Raoul JEANJEAN, Paul PICOT, Gaston PASSAGEZ, A. JUSTAMOND, Abbé VARNOUX, Mme PIQUEE AUDRAIN, Docteur FICHEZ, Robert SIMON, Y. DES-CROIX, Julien GENTIL, Jean ROGER, R. CORBIN, G. FOURNIER.

VALLEY, donnant un compte rendu de la réunion du Comité International qui eut lieu à Vienne les 26 et 27 mars 1960, précise que l'Amicale Française de Mauthausen était représentée par LAITHIER, l'abbé VARNOUX, TAVERDET et lui-même.

Il indique en premier lieu que les corps de nos camarades sont à présent réinhumés à l'emplacement des blocs de quarantaine 21, 22, 23 et 24, le cimetière est en voie d'achèvement. Il souligne que ce but a été atteint grâce à l'action de l'Amicale française qui fut appuyée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, chargé de l'implantation du nouveau cimetière dont les frais d'exécution (45.000 NF) furent à la charge du gouvernement français.

Au cours de la réunion du Comité International, plusieurs points concernant le cimetière furent discutés :

1° L'inauguration qui fut fixée au 15 mai 1960 ;

2° La délégation française demanda, à nouveau, que des croix soient placées sur chaque tombe comme c'était le cas dans l'ancien cimetière, ceci pour éviter que se renouvelle l'expérience d'Ebensee où les tombes insuffisamment signalées ont l'aspect d'une vaste pelouse et sont piétinées par les visiteurs ;

3° La délégation française exposa le projet d'érection d'une « Tour-Lanterne des Morts » de 25

mètres environ qui signifierait, au loin, l'existence du cimetière et rappellerait à tous que des hommes de tous pays sont morts là, victimes de la barbarie nazie.

L'érection de cette tour devrait être confiée à un Comité d'érection du Mémorial, afin de grouper les représentants des déportés de Mauthausen de tous pays et de toutes opinions. Il rappelle que, seule, la constitution de ce Comité permettra de faire aboutir ce projet, la base pourrait en être les signataires de l'appel qui avait été fait pour l'érection de l'ossuaire. La Belgique, l'Italie, le Luxembourg sont d'accord, mais il explique que les Polonais pensent qu'il faudrait avant tout faire le Musée du Souvenir dans le camp et qu'ils sont prêts pour cela à rassembler les documents et à s'occuper des travaux ; la délégation française s'est tenue à la constitution, en premier lieu, du Comité d'érection du Mémorial, qui permettra d'ériger la tour car, dit-il, le projet du Musée est déjà ancien mais la réalisation demandera plusieurs années et, s'ajoutant à la mise en place proprement dite, il y a lieu d'envisager la garde de ce musée. C'est donc une question à traiter avec le gouvernement autrichien. Nous obtiendrons satisfaction, si nous réunissons suffisamment de documents.

Le projet d'érection de la « Tour Lanterne des Morts » peut être réalisé rapidement ; le coût se monterait à 300.000 NF environ.

VALLEY demande si le Conseil d'Administration est d'accord pour la constitution du « Comité du Mémorial ».

JULIEN JACQUES : Il faut essayer de tout faire pour la réalisation de ce projet et pour que les ressortissants des différents pays soient d'accord. L'essentiel est de ne pas permettre que le souvenir du camp s'efface, mais il ne faut pas séparer la question en initia-

OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO

Ce que vous devez savoir :

PENSIONS

La valeur du point est passée à 444 Francs (N.F. 4,44) depuis le 1^{er} Janvier 1960, ce qui augmente vos pensions de 2 % environ.

tive de l'Est ou de l'Ouest. Le Comité International devrait s'efforcer de rechercher tout ce qui peut réaliser l'union des Déportés. J'hésite à donner mon accord à ce qui semblerait être seulement une initiative de l'Ouest. Je crois qu'il faut réfléchir encore à cette question. Comme l'Amicale Française de Mauthausen a du poids, il faut qu'elle essaie de voir tout ce que l'on pourrait faire en commun.

VALLEY dit qu'il faut envisager la question sous l'angle pratique. Il rappelle que le projet de l'« Ossuaire » n'a pas abouti parce que les pays de l'Est, dont on attendait les fonds les plus importants n'ont pas accordé de subvention, étant donné que les gouvernements de ces pays avaient construit, au camp de Mauthausen des monuments nationaux.

La question du financement de la « Tour-Lanterne des Morts » peut être réglée rapidement, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et la France étant prêts à accorder des subventions.

TAVERDET indique que les camarades polonais n'ont pas été contre ce projet.

JULIEN JACQUES : La position que prend l'Amicale française a une influence déterminante, c'est tout à son honneur, mais nous avons, de ce fait, une part de responsabilité.

TAVERDET : Le point où l'on s'accroche c'est le financement.

HALLERY : Il faut tenir compte des efforts faits par certains gouvernements ayant érigé des monuments nationaux à Mauthausen.

VALLEY : C'est une affaire qui sera réglée, puisque nous sommes d'accord sur le fond. Il faudra faire un appel international.

La question de la célébration du 15^e anniversaire de la Libération du Camp vient alors à l'ordre du jour. THEETEN lit l'appel lancé à cette occasion par le Comité International.

VALLEY aborde ensuite la question de l'inauguration du cimetière. Il est envisagé de demander au Ministre des Anciens Combattants de présider cette cérémonie ; son accord entraînera la présence des autorités autrichiennes qui, depuis 1949, n'ont pas assisté à la cérémo-

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de la « JOURNEE de la DEPORTATION » le dimanche 24 avril 1960, notre Amicale déposera, comme tous les ans, un triangle de fleurs à notre « MONUMENT aux MORTS » au Cimetière du PERE-LACHAISE (97^e division) à 10 heures.

Nous nous réunirons à 9 h 30 à l'entrée principale, Boulevard de Ménilmontant.

nie internationale annuelle ; cela contribuera à donner à cette cérémonie la solennité que nous désirons et à refaire l'union des Déportés. La participation des ministres des cultes est également envisagée.

VALLEY propose qu'une délégation de l'Amicale se rende à cet effet auprès du Ministre des Anciens Combattants.

Julien JACQUES demande qu'une large délégation soit composée.

VALLEY propose le R.P. Riquet, Mme Le Corre.

Julien JACQUES propose Octave Rabaté et Michel Hacq.

Accord.

TAVERDET propose que cette cérémonie passe à la télévision.

VALLEY : En Eurovision et également dans la presse.

Puis il parle de l'heureuse initiative de Mme PLAZIAT, lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration, au sujet du film « Nuit et Brouillard ». Il indique qu'il s'en est immédiatement occupé et que ce film passera à la télévision le 24 avril, à 22 h. 45.

THEETEN propose que la projection soit annoncée dans le *Patriote Résistant*, dans *Le Déporté*, et même dans les autres journaux.

VALLEY fait connaître que le nécessaire a déjà été fait et suggère de demander à CAYROL de le présenter.

VALLEY insiste ensuite pour que nous assistions nombreux à la cérémonie à l'Arc de Triomphe, le 5 mai, en commémoration du 15^e anniversaire de la Libération du Camp.

CONGRES

VALLEY indique que plusieurs adhérents regrettent qu'il ait été fixé aux samedi et dimanche de Pentecôte. A leur avis, certains adhérents auraient pu y assister plus facilement s'il avait été fixé aux dimanche et lundi. A la réception de ces lettres, un changement avait été demandé à Limoges, mais les chambres ne sont pas libres le 5 juin. En conséquence, le Congrès reste fixé aux 4 et 5 juin, à Limoges.

VELU suggère d'organiser un départ de Paris dans la soirée du samedi, pour ceux qui travaillent ce jour-là. Accord.

BORRAS demande la parole. Il fait connaître que le camarade MUNOZ a été obligé de s'absenter et qu'il n'a pu présenter son projet du monument espagnol. Il fait savoir que la plupart des Espagnols souhaitent que ce monument soit érigé à Mauthausen.

VALLEY lui indique que, de toutes façons, quelque chose sera fait à Mauthausen.

BORRAS insiste pour faire quelque chose de très sobre.

Puis il se plaint de recevoir, chez lui, du courrier des Espagnols concernant l'Amicale.

VALLEY lui dit qu'il peut le transmettre à l'Amicale qui répondra.

BORRAS demande ensuite où en est la question des pensions allemandes pour les Espagnols.

VALLEY répond que les intérêts, en temps voulu, sont mis personnellement au courant de leurs droits et des formalités nécessaires.

BORRAS dit ensuite avoir lu dans le bulletin le compte rendu financier de l'Amicale, mais avoir été surpris de ne pas y trouver celui du service contentieux.

VALLEY précise que l'Amicale et le Service contentieux sont deux choses différentes, que le service contentieux a remboursé à l'Amicale l'avance qu'elle lui avait faite, que la gestion de ce service dépend personnellement de lui-même et de CORBIN.

Les comptes en seront donnés, en temps opportun, mais pas dans le cadre du Comité d'Administration qui est absolument en dehors de cette question.

Les membres du Comité approuvent cette position.

Mme FREBAULT demande à ce que les personnes qui n'ont pu obtenir de place cette année, pour le voyage en U.R.S.S., soient inscrites, dès maintenant, en priorité pour 1961.

Accord.

VALLEY, rappelant que nos camarades belges élèvent un monument à Mauthausen, demande aux membres du Comité d'Administration s'ils accepteraient que l'Amicale verse un don à cet effet.

Tous sont d'accord.

La séance est levée à 12 h. 10.

Réunion du Comité International

Le Comité International de Mauthausen s'est réuni, à Vienne, les 26 et 27 mars dernier.

Huit nationalités s'y trouvaient représentées: Allemagne de l'Ouest, Autriche, Belgique, France, Italie, Hongrie, Pologne, Yougoslavie.

Les délégués ont pu examiner, dans d'excellentes conditions, les problèmes proposés par l'ordre du jour de cette réunion.

Ce dernier fut exposé par le Secrétaire général du Comité, notre camarade autrichien, H. DURMAYER, qui présida les travaux de ces deux journées.

Le rôle du Comité International, rappela DURMAYER, ne peut se réduire à une simple administration technique, il doit examiner les problèmes moraux que soulève la défense de l'esprit de la déportation, notamment en cette période de renaissance du fascisme.

C'est dans ce sens que le Comité a été amené à élaborer le texte d'une résolution et celui d'un appel, destinés à alerter l'opinion publique. Ces documents furent adoptés à l'unanimité ainsi qu'une protestation contre le procès intenté, en Allemagne de l'Ouest, à la V.V.N. (Association des Victimes du Nazisme, qui groupe, en son sein, avec d'autres, les anciens déportés allemands de Mauthausen). Ce dernier texte fut remis par une délégation à l'ambassade de la République Fédérale allemande à Vienne.

La délégation française, dirigée avec son ardeur habituelle par Emile VALLEY, s'efforça de faire triompher son projet de « Tour-Lanterne des Morts » comme monument symbolique érigé, au nom des victimes de toutes nationalités décédées à Mauthausen. L'érection de ce monument serait le prolongement logique de l'activité de l'Amicale française qui a permis la réinhumation, à l'intérieur du camp, dans l'enceinte des anciens blocs de quarantaine de 21 à 24, de 3.000 corps non identifiés.

Les amis belges qui, le 15 mai 1960, poseront la première pierre de leur propre monument national; les amis italiens qui s'efforcent de faire reconnaître les droits des anciens déportés par les autorités de leur pays, ont soutenu vigoureusement notre projet français de « Tour-Lanterne des Morts » ; l'intervention de Mme G. GUARRESCHI, montrant la valeur de symbole d'une telle réalisation aux yeux des familles des martyrs et, au-delà, aux yeux de tous les honnêtes gens, fut particulièrement remarquée.

D'autres délégations ont mis en avant d'autres projets, notamment l'édition d'un album et la réalisation d'un Musée dans le bâtiment du « Nouveau Revier ». RUSINECK, au nom de la délégation polonaise, insista notamment sur l'intérêt suscité dans le monde entier par la publication de l'album polonais « *Nous n'oublierons pas* », et aussi sur la réussite que représente, dans le même esprit, la réalisation du musée d'Auschwitz.

Le Comité décida, après des débats très francs, de recommander la recherche et la centralisation, par chaque amicale nationale, de toute la documentation possible pour réaliser, dans les délais les plus proches, un album du souvenir et un musée.

Si le projet français ne recueillit pas l'assentiment de l'unanimité du Comité, du moins notre délégation eut la satisfaction d'être chargée d'en poursuivre l'étude afin d'informer les autres participants, pour que la prochaine session puisse prendre une décision à ce sujet.

D'ici là, nous nous proposons de réunir, autour de notre Amicale, un comité de parrainage du Mémorial de Mauthausen aussi étendu que possible, groupant tous ceux qui manifestent leur intérêt pour les buts que nous poursuivons.

Au nom de l'Association des Déportés autrichiens, FEIN, appuyé par MARSALÉK, ancien de Mauthausen, exposa l'effort entrepris, par eux, pour éclairer la population autrichienne, et surtout la jeunesse, sur ce que fut Mauthausen. La commémoration du 15^e anniversaire de la Libération doit être l'occasion d'une manifestation de grande ampleur. Le programme des cérémonies du 15 mai, discuté et modifié, fut finalement adopté par le Comité International.

Les participants français au pèlerinage de mai assisteront à ces cérémonies du Souvenir. Cette année encore, l'Amicale française jouera un rôle important — qui a été reconnu unanimement par le Comité International — dans la sauvegarde de l'esprit de la Déportation.

André LAITHIER.
Mle 60.752.

*Pour vos soins, piqûres, etc...
nous vous recommandons de vous adresser à*

Madame SIGLER

veuve d'un de nos camarades, mort à Mauthausen
Infirmière diplômée

6, Boulevard de Clichy - PARIS-18^e
3^e Etage Téléphone : MONtmartre 53-99

Le 5 mai prochain, date de la LIBÉRATION du CAMP, l'Amicale ranimera la Flamme à l'Arc de Triomphe à 18 h 30, en souvenir du 15^e anniversaire de la Libération du Camp de MAUTHAUSEN.

Nous convions tous nos adhérents et amis à participer nombreux à cette Cérémonie.

Rendez-vous à 18 heures, Place de l'Etoile, au coin de l'Avenue des Champs-Élysées, côté impair.

RÉSOLUTION

Le Comité International de Mauthausen, réuni à Vienne les 26 et 27 mars 1960, représentant l'ensemble des rescapés et des familles des 150.000 morts de ce camp nazi,

constatant avec angoisse le réveil du racisme, de l'antisémitisme et du fascisme, qui tente de s'opposer à la détente entre les grandes puissances mondiales, et qui serait favorisé par le maintien et l'aggravation d'un état d'instabilité dans les relations internationales,

souhaite que les conférences en cours permettent le rapprochement rapide des points de vue sur l'interdiction contrôlée de l'arme nucléaire et sur le désarmement en général, créant ainsi les conditions pour que les efforts de tous les peuples soient consacrés à l'élévation morale et matérielle de l'humanité.

Espère dans cet esprit que la conférence

au sommet permettra de trouver la solution des problèmes en suspens et assurera la paix.

A l'époque de notre libération, en 1945, nous avons dit :

« La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples et de l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale et le seul chemin pour la collaboration pacifique des Etats et des peuples. »

Le Comité International, manifestant sa stupeur en face du procès intenté à la VVN, exprime son indignation de voir d'anciens responsables nazis, y compris des criminels de guerre, investis de fonctions officielles de toute nature dans la République fédérale allemande, et exige que des mesures soient prises pour mettre fin à leurs activités.

APPEL du Comité International de Mauthausen

En 1945, le nazisme fut abattu par la cohésion des forces de paix et de progrès du monde entier.

En ce 15^e anniversaire de notre Libération, l'univers constate déjà le réveil du racisme, de l'antisémitisme et du fascisme, responsables des horreurs que nous avons vécues au camp de Mauthausen.

Parlant au nom des dizaines de milliers de nos frères, morts victimes de la barbarie hitlérienne, conscients par une dure expérience du danger qu'apporte au monde actuel la renaissance de sa cruelle idéologie.

Nous appelons tous les hommes de bonne volonté à prendre conscience du danger,

à lutter contre l'intolérance,

à construire la paix, par le désarmement, sur la base de la compréhension mutuelle entre hommes de toutes convictions religieuses ou philosophiques, de toutes races et de toutes nations.

Plus jamais de Mauthausen !

Vienne, le 27-3-1960.

Souscription pour l'Erection du Monument à la mémoire des Déportés Espagnols

Quatrième Liste

MARTINEZ-TEBAR José, de Montreuil (30 NF portés par erreur sur N° 82 au lieu de 40)	+10 »	ALVAREZ-MARTINEZ Léopold, Maisons- Alfort	10 »
BLAS François, de Carpentras	100	GOYTIA-SANCHEZ José, Malakof	50 »
CORDOBA Jean, de Carpentras	100	ANDREU-ALBA Vicente, Arnouville-les- les-Gonesses (3 ^e versement)	40 »
Mme NONORGUES, de Passage-d'Agen	5	MORENOS Antoine, Toulouse	40 »
SIMON Robert, d'Auxerre	50	NICOLAU José, Ay (Marne)	50 »
ALARCON Cristobal, de Mazamet	25	FORES IBAR, Restinchières (Hérault) ..	20 »
IGLESIAS, d'Aubin	100	CASTELNOU-PENA Francisco, Narbonne	50 »
ANGUITA Jean, de Toulouse	100	CRESPO Eladio, Bayonne	50 »
CASCARRA Juan, de Montluçon	20	MARSOL RUIS, Portet-sur-Garonne	50 »
Mme DUPONT, de Villefargeau	2	MARTINEZ Antonio, Toulouse	100 »
Mme FERRY, d'Irancy	3	MARQUEZ Vicente, Chambéry	50 »
BERSON Henri, de Charentenay	8	SANTAELLA Francisco, Chauffailles (S- et-L.)	10 »
TURON José, de Vincelles	6	SANCHEZ Justo, Castelsines (Hte-G.)	15 »
CREPS Raymond, d'Apporgny	6	GUTIERREZ José, Le Boucau (B.-P.)....	10 »
BAULIER René, d'Auxerre	2	BATISTA Manuel, Ottmarsheim (H.-R.) ..	50 »
TORRES RIBAS, d'Argenteuil	30	JULIA Raphaël, Montpellier	30 »
PENA José, de Paris	100	BARAHONA José, Forbach (Moselle)	100 »
CHOZAS-FERNANDEZ, de Paris	40	NAVARRO Ramon, Millau (Aveyron)	150 »
BONAQUE Santiago, de Paris	100	CONS Antolino, Pont-de-Buis (Finistère).	100 »
HERNANDEZ Angel, de Poissy	50	CABALLERO Manuel, Belfort	50 »
MARTIN DE LOECHES, de Noisy-le-Sec ..	50	BALLESTA José, Biarritz	50 »
ARRANZ Matias, de Colombes	20	CABRERA Juan, Portet-sur-Garonne	40 »
CARRENO José, de Puteaux	50	DORLAN Jean, Rosny-sous-Bois	100 »
BILBAO Marcellino, de Châtellerault ..	100	ALVAREZ Navarro, Orsay (S.-et-O.)	30 »
LANAO Cristobal, d'Arnouville	50	BLEDA Antonio, La Courneuve (Seine) ..	20 »
JORDAN Félix, de Castres	50	X...	10 »
FUSTER Vicente, de Toulouse	50	GRANADOS RICO, St-Juste-Croix-en-Brie.	20 »
TURBANY Jean, de Nîmes	50	ARRIBAS CUSANS de la CRUZ, Grenoble.	10 »
RODRIGUEZ Enrique, de Chambéry	30	BETTAN-EBRI Jean, Canet (Hérault) ..	50 »
DUGRIE Antonio, de Toulouse	50	GRO Jaime, Toulouse	50 »
MORTIER Henri, de Limours	30	GARCIA Raphaël, Nice	100 »
CAMPOS Damian, de Pierrefitte	100	CUETO José, Castelnaudary	30 »
FERNANDEZ-SANCHEZ Vincent, de Cachan	30	MARTINEZ REMINGIO, Paris (20 ^e)	50 »
MANES Manuel, de Joinville-le-Pont ...	45	MARIN Salimas, Bezons (S.-et-O.)	40 »
ALBA RODRIGUEZ, de Paris	10	LLOMBART-XINCLO, Ivry (Seine)	20 »
MUNOZ Ramon, du Raincy	30	COVARUBIAS Paulino, Paris (12 ^e)	30 »
BARGUENO GOMEZ Ramon, de Villejuif ..	50	DE LA FUENTE Florencio, Montpellier.	40 »
OMEDES Gaspar, d'Alès	50	QUINTILLA-LOPEZ, Paris	20 »
ALONSO-BURGUI Carlo, de Pau	50	ROCA TARDO José, Champigny	10 »
AIXAS Buenaventura, de Lyon	50	LOPEZ Emilio, Villemomble	40 »
MARTINEZ, de Viviez	50	BALLU Alex et Germaine, Paris (13 ^e)	10 »
MAURA Juan, de Chedde	100	ORUS, Oloron-Sainte-Marie (B.-P.)	100 »
MAUGE, de Saint-Brisson	15	JUAN Vicente, Burlats (Tarn)	40 »
CARRASCOSA Vincente, de Vannes	50	DAPERE Julien, Oms (P.-O.)	5 »
SANCHEZ Hippolyte, de Versailles	40	GIL BLANCO Luis, Saint-Maurice (Seine).	30 »
IGUAL Joseph, de Villemomble	20	CABO-MANUEL, Flers (Orne)	40 »
CABELLO Dominique, d'Eprenay	50	SALA Joseph, Neuilly-Plaisance (Seine)..	50 »
PINOL Manuel, de Montagnac	80	PEREZ-JARGUE Ramon, Toulouse	20 »
CRUZ-MARTINEZ José, de Frontignan	50	PAGES MORES Juan, Barcelone	50 »
LINAN Ricardo, d'Ax-les-Thermes	100	NEBOT-PUJOL, Paris (11 ^e)	50 »
FORTUNY José, de Gentilly	40	LOPEZ Garcia, Boulogne	100 »
RODRIGUEZ Basilio, de Savigny-sur-Orge	20	DESCHAMPS Cécile, Asnières	10 »
CANO Delphino, de Paris	20	GARCIA Paulino, St-Hilaire-du-Thouvet (Isère)	50 »
R. RIVERA, Vaulx-en-Velin (Rhône)	100 »	GOUFFAULT Roger, Brive (Corrèze)	10 »
A. DEFEZ, Vaulx-en-Velin (Rhône).....	100 »	CELMA FERRER Manuel, Valence (Dr.)..	100 »
S. MENA, Vaulx-en-Velin (Rhône)	100 »	MUNOZ, Blanc-Mesnil (S.-et-O.)	10 »
ROIG-TRILLAS, Montpellier	20 »	MANES Manuel, Joinville-le-Pont	100 »
RUBIO Antonio, Ay (Marne)	25 »	ESCOBAR Félix, Narbonne	50 »
CROSIER, Coulours (Yonne)	10 »	TARRAGO Joan, Brive (Corrèze), 2 ^e vers.	25 »
AIMEDO Vicente, Portet (Haute-Garonne).	50 »	Mme MORENO, Courbon-les-Carr. (Yonne)	5 »
Mme STERN G., Montreuil (Seine)	10 »	VIAL Antoine, Abbeville	50 »
VALLESPIN François, Salles (Aude)	50 »	SERRANO Patricio, Pau	50 »
HOMBRADO del PINO, Paris (18 ^e)	10 »	CORDON Juan, Portet-sur-Garonne (H.-G.)	50 »
PUINET de PARRY Pierre, Paris (18 ^e)..	10 »	MOLL José, Frontignan (Hérault)	30 »
GARCIA GUITEREZ Antonio	30 »		
LOPEZ-MORA Francisco, Ste-Geneviève- des-Bois (S.-et-O.)	50 »		

MOROTE Pedro, Arles (B.-du-Rh.)	25 »	CANO-PEDRO, Narbonne (Aude)	50 »
RUBIO André, Lunel (Hérault)	55 »	GUIRADO-ALONSO Francisco, Levallois-Perret	100 »
VILLANUEVA-BLAS PEREZ, Chaumes-Baigneux (C.-d'Or)	10 »	TORE CORTI, Castelnaudary (Aude)	100 »
PINA José, Chauffailles (S.-et-L.)	20 »	ANTONIO DE RUS, Chauffailles (S.-et-L.)	50 »
DOMINGUEZ Manuel, Saint-Céré (Lot) ..	30 »	CASADO Antonio, Portet-sur-Garonne ..	30 »
MAGRANE Anton, Montluçon (Allier)....	25 »	LOPEZ MORENO, Croissy (S.-et-O.)	10 »
SORIANO Christophe, Carcassonne.....	20 »	PEREZ Jésus, La Bretagne-Saint-Junien (Haute-Vienne)	50 »
MORIVELLA Germon, Champelouron, par Levade (Gard)	50 »	GINESTAN Manuel, Frontignan (Hérault) ..	30 »
CAMACHO-SALAS Antoine, Grenoble....	50 »	LALISE Joseph, Montblanc (Hérault)	20 »
GARCIA-RAMOS Miguel, Albi (Tarn)	20 »	GERAUD L., Nice	5 »
BORRAS HIGINIO HERNANDO, St-Gaudens (Hte-Garonne)	50 »	CASANOVA PERULERO, Alfortville	30 »
COY-ANNION José, Oullins (Rhône)	50 »	CORCOLES Martial, Laroque-Dolmés (Ar.) ..	50 »
PONS, Rosny-sous-Bois	50 »	Total de la liste	7.012 »
PIMENTEL-PERELLO, Saint-Ouen	100 »	Total des listes précédentes	14.795 »
RUBIO GASCON, Melun (S.-et-M.)	50 »	TOTAL GENERAL	NF 21.807 »
SITERMAN-SOMVILLE, Bruxelles	10 »		
GONZALES RUIZ, Arnouville-l.-Gonesses ..	50 »		

LA VIE DE L'AMICALE

DÉCÈS

Nous apprenons le décès de trois camarades, anciens de Mauthausen :

Salah BARKETT, décédé au sanatorium de Champcueil ;

Frédéric RAU, d'Amneville ;

Raymond ORENGA, de Narbonne (Gusen I, Mle 48.256).

Et de Mme Georges GUILLEMOT, mère de Gisèle GUILLEMOT, ancienne Déportée de Ravensbruck et de Mauthausen.

Nous adressons aux familles de nos amis toutes nos sincères condoléances.

NAISSANCES

Nous apprenons la naissance de Dominique au foyer de Jean BARBIER, ancien de Loibd-Pass. Mle 27.788.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé au bébé.

MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous faire part :

du mariage de Richard PALETTE, fils de Georges PALETTE, ancien de Mauthausen, Mle 99.469, avec Monique DHERS ;

du mariage de Claude ADELET, fils de Raymond ADELET, ancien de Mauthausen et de Steyr, avec Monique ;

du mariage de Léon HACQ, fils de notre camarade Michel HACQ, ancien de Mauthausen, Melk, avec Ariane SALPHATI ;

Notre camarade Paul PICOT, vice-président de l'Amicale, nous fait part du mariage de son fils.

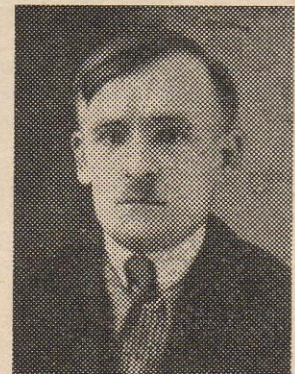
A tous, nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur.

ECHANGE D'APPARTEMENT

On échangerait 1 pièce et 1 cuisine au 3^e étage (eau, gaz et électricité, logement très clair (3^e Arr.).

CONTRE 1 pièce ou 2 avec cuisine eau, gaz, électricité dans un autre arrondissement.

RECHERCHES



Qui a connu RUZANSKI Joseph, né le 1^{er} janvier 1896, à Grodzisko, Pologne? A été arrêté à ROUVROY (Pas-de-Calais), le 8 août 1942, puis interné à Béthune. Déporté en Allemagne le 29 novembre 1942. Sans nouvelle depuis cette date. D'après certains dires, il aurait été au camp de Mauthausen. Malheureusement ses camarades sont repartis en Pologne et nous n'avons pas leur adresse.

Serions reconnaissants aux Camarades qui pourraient nous donner des renseignements que nous pourrions transmettre à la famille.

Dans votre correspondance avec l'Amicale, n'omettez pas de joindre un timbre pour la réponse
Merci !

L'AMICALE DE MAUTHAUSEN informe les Déportés et les Familles que, suite à la demande qu'elle a faite le 2 Février 1960 auprès de la Radiodiffusion-Télévision Française, le Film **NUIT & BROUILLARD** passera sur les antennes de la Télévision à l'occasion de la journée de la Déportation le

Dimanche 24 Avril 1960, à 22 h. 45

Nous sommes persuadés que malgré l'heure tardive de sa diffusion, beaucoup de Camarades et Familles auront à cœur d'inviter leurs amis à regarder ce film documentaire si émouvant, relatant la déportation.

Le Gérant : Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23 R. RODIER, PARIS

INSCRIPTION POUR LE CONGRÈS DE L'AMICALE LIMOGES (Haute-Vienne) les 4 et 5 JUIN 1960

(Questionnaire à réexpédier à l'Amicale avant le 15 Mai 1960)

RÉPONDEZ-NOUS RAPIDEMENT, MERCI

NOM PRENOM :

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES AU CONGRÈS :

Quel moyen de transport emploierez-vous pour vous rendre à LIMOGES ?

Le train ? (heure d'arrivée) Auto ? (heure d'arrivée approximative)

Un bureau d'accueil fonctionnera en gare de Limoges pour accueillir les Congressistes, ainsi qu'à l'entrée du Parc des Expositions, près de la gare.

REPAS. — Inscription au repas du 4 juin, à Limoges (8 NF), à 13 h. Nombre de personnes ?

Inscription au repas du 4 juin à Limoges (8 NF), à 20 h. Nombre de personnes ?

Inscription au Banquet de clôture, le 5 juin, à Limoges (10 NF), à 13 h. Nombre de personnes

AUTOCARS (Le prix des cars sera pris en charge par l'Amicale). Inscriptions pour les cars pour le Pèlerinage à la Ville Martyre d'ORADOUR-SUR-GLANE. Nombre de personnes ?

TRANSPORT. — Nous délivrerons des BILLETS DE CONGRÈS (réduction 20 %) aux personnes voyageant à plein tarif.

Nombre de BILLETS DE CONGRÈS que vous désirez ?

LOGEMENT. — Nuit du 4 au 5 juin 1960 : Nombre de personnes ?

Chambre à 1 personne ? (900 francs environ, soit 9 NF)

Chambre à 2 personnes (de 1.500 à 1.600 francs, soit 15 NF à 16 NF)

N'hésitez pas, apportez-nous vos suggestions et critiques.

Selon les possibilités, nous essayerons de faire bénéficier de la réduction de 50 % ou 75 % l'ensemble des Congressistes en partance de Paris pour Limoges. **Surtout, renvoyez-nous le questionnaire.**

VOYAGE (partie à remplir par les participants de la Région Parisienne) :

Prendrez-vous le train avec le groupe partant de Paris ? (Gare d'Austerlitz, le **SAMEDI 4 JUIN 1960, à 8 h. 35 ?**)

Avez-vous un permis « gratuit » ?

Avez-vous une réduction ? Quel taux ?

Avez-vous une réduction double barre ?

Serez-vous accompagné ?

Sinon, pouvons-nous en faire bénéficier un participant de notre Groupe ?

Nombre de personnes n'ayant aucune réduction ?

AIDIEZ-NOUS

en renvoyant aussitôt ce questionnaire
bien rempli, en lettres d'Imprimerie

à

l'Amicale de Mauthausen

10, Rue Leroux — PARIS - XVI^e



*N'oubliez pas de placer nos Bons de Soutien
et de régler votre cotisation*

Bons de Soutien : **5 N.F.**

Cotisation : **5 N.F.**